

Rapport annuel

2023

Verband Schweizerischer Philatelisten-Vereine
gegründet 1890 | Mitglied FIP und FEPA

Federazione delle Società Filateliche Svizzere
Fondata nel 1890 | membro FIP e FEPA

Fédération des Sociétés Philatéliques Suisses
Fondée en 1890 | membre FIP et FEPA

Union of Swiss Philatelic Societies
Founded in 1890 | member FIP and FEPA



Contenu

1. Rapports annuels du comité central

Rapport annuel du Président	2
Dicastère 1 – Jeunesse/Promotion de la relève	4
Dicastère 2 – Expositions	6
Dicastère 4 – Finances	9
Dicastère 5 – Edition Journal Philatélique Suisse (JPhS/SBZ)	10
Dicastère 6 – Romandie	12

2. Rapport de la commission de gestion 15

3. Comptes annuels

Bilan	16
Comptes des résultats	17
Annexe	21

4. Rapport de la commission de vérification des comptes 23

Rapport annuel du Président

Helvetia 2022

L'année 2023 a été marquée par les événements les plus divers.

Le Comité central s'est réuni quatre fois cette année pour défendre les intérêts de la philatélie. J'en profite pour remercier mes collègues du Comité central. Chacun connaît son domaine d'activité et sait ce qu'il doit faire. Et si quelqu'un n'était pas au courant d'un détail, nous avons pu compter sur l'expérience de Hans Schwarz, qui occupe encore le dicastère 5 (édition SBZ/JPhS) jusqu'à fin 2024. La Commission de gestion (Rudolf Geissler et Heinz Widrig) a veillé à la bonne marche des affaires. Mes remerciements vont également au secrétariat, sans lequel nous n'aurions pas pu travailler comme prévu.

Tout d'abord, les événements désagréables, qui sont restés les mêmes que les années précédentes : la diminution continue du nombre de membres, le vieillissement de la scène philatélique et l'impossibilité de suivre une voie constructive dans le domaine de la philatélie des jeunes. En règle générale, deux fois valent mieux qu'une, mais ce n'est pas le cas pour la philatélie des jeunes.

Journal Philatélique Suisse

Je ne suis pas un fan pour ressasser de vieilles histoires, car cela n'a aucun sens (puisque l'on ne peut rien changer) et cela ne fait pas avancer les choses. Travailler dans une optique d'avenir me semble beaucoup plus important, c'est pourquoi tout a été mis en œuvre pour rendre le SBZ/JPhS encore plus attractif grâce à la numérisation.

Ceux qui s'attendaient à des scandales au cours du second semestre seront déçus, car ils n'ont pas eu lieu et je tiens à en remercier chaleureusement les deux principaux protagonistes. La transition de la rédaction du SBZ/JPhS s'est faite sans heurt et les lecteurs ont pu découvrir un « nouveau » SBZ/JPhS qui a suscité de très nombreuses réactions positives. Il y a eu et il y aura toujours des grincheux, mais ils n'améliorent pas la situation en se contentant de râler. La numérisation progresse et suscite l'intérêt à l'étranger, de sorte qu'à l'avenir, des abonnements numériques au SBZ/JPhS seront également proposés.

Commission pour la protection de la philatélie

Lors de l'Assemblée des délégués à Soleure, le dicastère 3 (philatélie et droit) a été supprimé. Son président, François Bernath, a également présidé la commission pour la protection de la philatélie. Je ne peux malheureusement pas faire de rapport, car même après plusieurs demandes, on m'a fourni un rapport de 2022 au lieu de 2023. Nous devons réfléchir lors d'une prochaine réunion du Comité central à la solution que nous soumettrons aux délégués lors de la prochaine Assemblée des délégués à Mendrisio.

Expositions

« LUNABA 2023 » a été une exposition très particulière, à laquelle et après laquelle je n'ai absolument rien entendu de négatif. D'une part, cela m'a étonné, car en général, on discute beaucoup, mais d'autre part, il faut dire que c'était tellement bien organisé qu'une critique n'a tout simplement pas sa place. Lors du palmarès j'ai eu le plaisir de remettre la cinquième « Helvetia d'or » de la FSPHS à un philatéliste de renom, Walter Hobi.

Je dois également remercier ici nos exposants internationaux qui représentent la Suisse avec beaucoup de succès à l'étranger. Pour la Fédération, il serait bien sûr important de participer à toutes les expositions internationales, mais nous devons malheureusement nous limiter. Et dans ce domaine, notre responsable du dicastère 2 (expositions), Jürg Roth, a toute ma confiance. Ce dicastère est très exigeant et il fournit un travail énorme et infatigable.

Une année exigeante

Rétrospectivement, l'année 2023 a été exigeante, car en tant que novice, j'ai dû apprendre beaucoup de choses. Une chose m'a beaucoup étonné : de nombreuses personnes ont été surprises de me voir participer à ces bourses. Cela n'a rien d'étonnant, car la grande majorité des philatélistes et des collectionneurs se retrouvent dans les bourses. Si l'on veut savoir où le bât blesse, il faut aussi porter la chaussure.

Lors de ces événements, j'ai pu discuter et débattre de tout et de rien avec certains d'entre vous. Je ne pourrai pas révolutionner le monde de la philatélie à moi seul. J'ai également les mains liées, car certains problèmes sont tellement liés à d'autres qu'ils ne pourront pas être résolus immédiatement. Néanmoins, dans la mesure de mes possibilités, je ferai tout pour la philatélie. C'est pourquoi il est important pour moi de recevoir de votre part des critiques constructives et des propositions réalisables.

Les prochains grands événements se profilent déjà à l'horizon : le 100^e anniversaire du vol La Caquerelle-Lausanne (31.8.2024) et la « ZUBRA 2024 ». L'organisation de l'exposition multilatérale « BERNABA 2025 » bat également son plein.

Roberto Lopez

Dicastère 1 – Jeunesse/Promotion de la relève

Au cours de ma troisième année en tant que responsable du dicastère « Jeunesse - Promotion de la relève » au sein de la FSPhS, il s'agissait avant tout d'approfondir les structures et de chercher de nouveaux présidents qui s'occupent activement de la jeunesse et de la promotion de la relève dans leurs sociétés. Cette année, nous avons pu trouver d'autres responsables de jeunesse et nous sommes désormais au nombre réjouissant de 26 groupes de jeunes.

Grâce à mes nombreux entretiens menés avec beaucoup d'optimisme, j'ai réussi à convaincre l'un ou l'autre d'entre eux de faire de la promotion de la relève un élément important du comité de leur société.

Oui, c'est vrai, travailler avec seulement un ou deux jeunes est une chose difficile. Ce n'est pas toujours facile, et malgré les efforts à fournir, il y a toujours des situations merveilleuses qui me poussent à continuer. Ici, à Zoug, j'ai affaire à un enfant autiste qui me met au défi et me demande beaucoup de doigté. De plus, je reçois à nouveau des lettres de remerciements qui me font plaisir.

Le passeport vacances est aussi un thème important qui doit être thématiqué encore et encore. Les jeunes peuvent ainsi entrer en contact pour la première fois avec les timbres-poste sous une forme ludique et intéressante.

Les commandes de matériel suivantes ont été effectuées depuis le dépôt central de Studen :

Cours / Expositions / Bourses

- 7 cours dans les écoles / passeport vacances
- 11 cours de formation / autres soutiens à la jeunesse
- 4 cours pour adultes débutants
- 2 expositions / manifestations spéciales
- 12 bourses / autres commandes de sociétés

Journal Philatélique Suisse - envois :

- 11 sociétés / jeunes
- 175 JPhS par édition (total 620 exemplaires)
- Frais de port par an : CHF 490

Personnes encadrées lors des cours de formation :

- 60 enfants
- 7 adultes
- Total : 67 participant(e)s aux cours

Comparaison des budgets 2023

- Coûts : CHF 2'200
- Budget : CHF 5'000

Sur le plan suisse

Pour rappel, chaque président de société peut faire ses commandes groupées de manière autonome. Cette année, nous nous sommes réunis pour la rencontre avec les animateurs de jeunesse ce printemps à Studen et pour la manifestation d'automne à Eschenbach (Lucerne) à l'occasion de l'exposition de la Journée du timbre.

Un réseau à l'échelle européenne

Les responsables de formation se sont également rencontrés au-delà des frontières nationales lors de l'IBRA 23 à Essen (Allemagne), lors de l'exposition multilatérale de Koper (Slovaquie) et à la Foire d'Ulm (Allemagne). En outre, nous avons chaque mois une réunion en ligne. De l'Allemagne les Länder de Hesse, Bade-Wurtemberg et Bavière y sont représentés. Avec des représentants du Tyrol du Sud et de l'Autriche, nous nous motivons mutuellement et le dénominateur commun est toujours le même. Le travail doit être fait, même si ce n'est pas une tâche facile. C'est pourquoi nous remercions d'autant plus ceux qui sont spécialement actifs et qui vont dans les écoles, et qui aussi dirigent les groupes de jeunes.

On ne gagne pas d'argent avec la promotion de la relève, c'est pourquoi un grand merci à tous ceux qui effectuent un travail formidable avec enthousiasme et dynamisme auprès des jeunes et de la relève. Un grand merci !

Stefan Sägesser

Dicastère 2 – Expositions

L'année 2023 a été marquée par les thèmes suivants :

1. Acquisition de nouveaux cadres d'exposition de 16 feuilles par la Fondation
2. Exposition de la Fédération « LUNABA 2023 » de niveau II à Eschenbach
3. « BERNABA & Multilaterale 2025 » - Rapport intermédiaire
4. Autres expositions

1. Acquisition de nouveaux cadres d'exposition à 16 feuilles

Lors de sa séance d'automne 2023, la Fondation pour la promotion de la philatélie a approuvé la proposition du CC d'acquérir 1'000 nouveaux cadres d'exposition doubles à 16 feuilles, comme investissement pour l'avenir de la philatélie. Il s'agit du même produit du même fabricant que celui qui a été utilisé pour la première fois lors de l'IBRA 2023 et qui a fait ses preuves. Plus de détails sur l'utilisation suivront en 2024.

2. Exposition de la Fédération « LUNABA 2023 » de niveau II du 16 au 18 novembre à Eschenbach/LU

Dans la classe de compétition adultes, 71 objets ont été jugés, et dans la classe jeunes, 2. C'était au total 11 de plus que lors de la dernière exposition de la Journée du timbre, ce qui peut être considéré comme un signal positif. Parmi les pièces exposées, 44, soit 62%, étaient présentées pour la première fois lors d'un concours. Autre point positif : sur les 55 exposants, 10 (18%) ont décidé de participer pour la première fois.

Sans compter la littérature philatélique (4), 56 des 67 pièces exposées, soit 84%, se sont qualifiées pour une participation à une exposition de niveau 1, ce qui représente un excellent résultat.

Les collectionneurs, les exposants et les commerçants se sont exprimés de manière très positive sur cette exposition réussie avec une soirée palmarès, ce qui est également confirmé par l'excellent écho dans les médias locaux.

3. «BERNABA & Multilaterale 2025» - Rapport intermédiaire

Les préparatifs des deux expositions battent leur plein. Le comité d'organisation a pris deux décisions importantes concernant le personnel :

Président du jury : Damian Läge a été engagé comme président du jury.

Commissaire : En raison de la problématique des interfaces, il a été décidé qu'il n'y aurait qu'un seul commissaire pour les deux expositions. Une personne expérimentée a été trouvée en la personne de Giovanni Balimann, qui répond aux exigences.

Règlement des expositions : Il y a 2 règlements d'exposition et 2 formulaires d'inscription, une fois pour Naba et une fois pour la Multilatérale.

4. Autres expositions avec participation suisse

PIPEX 2023 : Portland Philatelic Exhibition, niveau 1, du 5 au 7 mai à Portland/USA.

Sur invitation de l'American Helvetia Philatelic Society (AHPS), six exposant(e)s suisses ont participé à cette exposition avec neuf collections.

Il s'agissait d'une « exposition hybride », c'est-à-dire que les exposants pouvaient présenter et faire évaluer leurs collections virtuellement sur Internet ou sur place dans les cadres. Toutes les expositions suisses et une grande partie des autres expositions ont été évaluées par le jury via Internet lors de plusieurs sessions de zoom. Les résultats des Suisses ont été réjouissants, malgré le niveau élevé des collections présentées.

En même temps que l'invitation aux exposants suisses, le comité d'organisation a invité le soussigné à faire partie de l'équipe du jury. Ce fut une tâche passionnante et pleine de défis. Chaque membre du jury devait juger les 60 collections exposées, ce qui représentait un grand défi en termes de temps. Les évaluations ont été comparées, discutées et finalisées lors de deux sessions de zoom de 3½ heures chacune. Pour conclure, il faut retenir qu'un jugement numérique via Internet peut être utile en complément d'un jugement physique sur place. Il ne peut toutefois pas remplacer une exposition avec public, car celle-ci vit du contact personnel avec les exposants et les visiteurs.

IBRA 2023 : Exposition mondiale de philatélie du 25 au 28 mai à Essen : La Suisse a participé avec un total de 29 collections exposées, littérature comprise, et 182 cadres. 14 collections ont été refusées en raison de la forte demande et de l'espace limité. En raison de la valeur d'assurance élevée des pièces d'exposition, celles-ci ont dû être transportées à l'exposition dans trois véhicules avec deux accompagnateurs chacun, conformément aux directives de la compagnie d'assurance, ce qui a représenté un grand défi logistique. Les exposants suisses ont eu beaucoup de succès. Ils ont reçu 3 médailles de grand-or, 11 médailles d'or, 13 médailles de grand-vermeil, 1 médaille de vermeil et 1 médaille d'argent.

Lors de l'exposition, les nouveaux cadres à 16 feuilles du BDPh ont été utilisés pour la première fois avec succès et le BDPh va à l'avenir passer aux cadres à 16 feuilles pour les expositions.

Koper 2023 : Exposition multilatérale niveau 1 du 8 au 10 septembre à Koper/Capodistria. La Suisse a participé à l'Exposition multilatérale qui a lieu tous les deux ans avec le plus grand contingent de pays de l'Association multilatérale, soit 15 collections au total. Le jury avait 68 collections à évaluer. Celles-ci ont été évaluées selon les directives de la FIP. Les résultats des Suisses sont réjouissants, puisque 85% des exposants se sont qualifiés pour le niveau international avec leurs collections.

Jürg Roth

Dicastère 4 – Finances

Remarques sur le bilan

Les fonds propres au 31.12.2023 s'élèvent à CHF 492'229.10.

Remarques sur le compte de résultats

Le compte de résultats 2023 présente une perte de CHF 1'744.50.

Le compte de résultats 2023 présente une perte de CHF 1'744.50. Une perte ne peut malheureusement pas être évitée, car les recettes sont en baisse constante et les coûts restent identiques, voire augmentent.

Le nombre de membres a encore nettement diminué, ce qui entraîne une baisse des recettes. Le recul au cours des dernières années des «Cotisations des membres des sections» ainsi que des «Affectation des cotisations des membres» dans le compte de résultat SBZ/JPhS se présente comme suit :

Année	Cotisations des membres des sections	Affectation des cotisations de membres au JPhS/SBZ
2023	78'394.50	93'162.50
2022	80'044.00	95'130.00
2021	85'311.50	101'387.50
2020	90'355.00	107'385.00
2019	94'412.00	112'210.00
2018	99'876.50	118'712.50
2017	107'073.00	127'255.00

Le compte de résultat du SBZ/JPhS présente un petit bénéfice de 136.72 CHF en 2023, ce qui s'explique par les restructurations décidées (changement de rédacteur en chef du SBZ/JPhS, impression du SBZ/JPhS à l'étranger).

Perspectives

Pour le nouvel exercice 2024, il faut à nouveau s'attendre à un recul du nombre de membres et donc à une diminution des recettes d'environ 3,4% par rapport à 2023.

Il est donc important de contrôler systématiquement les dépenses et les coûts. Dans les années à venir, le Comité central devra continuer à distinguer le souhaitable du nécessaire, afin que les moyens disponibles puissent être utilisés de manière ciblée et responsable au service de la philatélie.

Herbert Henökl

Dicastère 5 – Edition du Journal philatélique suisse JPhS/SBZ

Durant l'année sous revue, la vente d'annonces a suivi la tendance générale dans la presse écrite et est passée de 100'377.85 CHF (année précédente) à 85'086.10 CHF. L'affectation des cotisations des membres au SBZ/JPhS a également diminué, passant de CHF 95'130 à CHF 93'162.50, ce qui reflète la baisse du nombre de membres en 2023. Bien que 76 nouveaux membres soient arrivés début 2023 à la suite de la fusion avec l'Association des collectionneurs de cartes postales, la FSPhS a perdu 147 membres nets en 2023 (sans cette augmentation) ; si l'on enlève les membres supplémentaires, il y aurait même eu 223 départs.

Grâce au fait que l'impression du SBZ/JPhS ait été transférée à Kassel (Allemagne) à partir de 2023, les coûts d'impression ont diminué de CHF 21'846. Malgré le nouveau recul des membres cotisants et la diminution des recettes des annonces, les comptes 2023 du SBZ/JPhS se terminent par un zéro noir, c'est-à-dire un petit bénéfice de CHF 136.72.

La fortune du « fonds lié SBZ/JPhS » augmente ainsi marginalement à CHF 221'438 (année précédente 221'302). En me retirant de toutes les fonctions de la Fédération au 31 décembre 2024, je peux laisser le SBZ/JPhS à mon successeur ou à ma successeuse avec des finances saines.

Rétrospective

Au cours des 20 dernières années de mon activité, il a été possible, grâce aux cotisations des membres et aux bénéfices de la vente d'annonces ainsi qu'à des économies notables dans la production, de laisser le SBZ/JPhS avec un fonds de réserve d'environ CHF 220'000, ainsi que le « fonds Projets spéciaux », également alimenté par les revenus du SBZ/JPhS, avec CHF 205'000 à la fin de l'année 2023. Ce dernier a notamment permis de verser des contributions substantielles à « HELVETIA 2022 » et à d'autres expositions. A l'origine, les deux fonds avaient atteint un montant bien supérieur à CHF 500'000 ! Pour cela, l'auteur de ces lignes n'attend pas de remerciements, encore moins de bonus, mais au moins un peu de respect de la part de certains membres !

Il est donc étrange, a posteriori, qu'un président de club tessinois et son entourage aient demandé, comme cela s'est produit lors de l'Assemblée des délégués de 2022 à Soleure, que l'auteur du présent rapport rembourse 30'000 francs à la Fédération en raison de la perte enregistrée au cours de l'exercice 2022, ce qui, Dieu merci, a été refusé. Cela témoigne du manque de compréhension et de connaissances de ces messieurs en matière de gestion d'entreprise, et nous ne parlons pas ici de bonus démesurés comme au Crédit Suisse, mais de pertes structurelles liées à l'exploitation.

L'impression du SBZ/JPhS désormais en Allemagne

A partir de 2023, l'impression du SBZ/JPhS a dû être transférée à l'étranger pour la première fois en 135 ans d'existence. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SBZ/JPhS est imprimé par la société Printec à Kassel, avec laquelle le soussigné travaille depuis longtemps et qui imprime notamment le catalogue philatélique suisse « SBK ».

Le lecteur n'a rien remarqué de ce changement, le papier et l'impression sont identiques à ce qu'ils étaient jusqu'à présent et le SBZ/JPhS est transporté à Härkingen, prêt à être adressé

et mis sous un film protecteur dans le respect de l'environnement, pour y être expédié. Ce changement a pu être effectué sans problèmes notables et permet, comme mentionné plus haut, de réaliser des économies d'environ 21'000 francs par an.

Rédaction

La reprise de la rédaction par une nouvelle équipe de rédacteurs sous la direction de Christina Rölli s'est en grande partie déroulée sans problème. Comme on pouvait s'y attendre et comme lors de tout changement de rédaction, l'image du SBZ/JPhS a changé, beaucoup apprécient la nouvelle présentation, d'autres ne s'y retrouvent pas. Je renonce ici à tout autre commentaire.

Annonces et situation financière

Les annonces ont connu un recul au cours de l'année sous revue, et nous ne pouvons que rêver des recettes des années précédentes, le nombre de maisons de vente aux enchères ayant nettement diminué en Suisse. Il est toujours aussi difficile de trouver des annonceurs étrangers, notamment en raison de la situation des prix en Suisse et des fluctuations du cours de l'euro.

Les lecteurs trouveront les chiffres financiers dans les comptes annuels, qui font partie intégrante du présent rapport annuel. Le fonds SBZ/JPhS, qui a atteint depuis longtemps son plafond réglementaire de 250 000 CHF, n'a pas dû intervenir en 2023. Mais on peut et on doit continuer à imputer ces déficits du SBZ à ce fonds, car c'est pour cela qu'il a été créé.

Remerciements

Pour l'année 2023, mes remerciements vont aux collaborateurs* de l'imprimerie Printec GmbH à Kassel, en particulier à Michael Suckow et à l'équipe de la pré-press. Comme chaque année, un merci particulier à nos fidèles annonceurs commerciaux, sans lesquels le SBZ/JPhS n'existerait pas sous sa forme actuelle. Et enfin, mais non des moindres, nos remerciements vont aux membres de notre Fédération qui, par leurs cotisations à la Fédération, contribuent de manière déterminante au soutien du SBZ/JPhS.

Hans Schwarz

Numérisation

La numérisation du JPhS a été confiée au Comité central par l'AD 2022. René Kuhlmann et Albrik Wiederkehr du Consilium et Christina Rölli ont lancé la mise en œuvre et l'ont activée avec le JPhS 9/2023. Fin 2023, nous avons environ 300 utilisateurs. Outre l'archivage numérique, le plus grand avantage est que tous les articles peuvent être traduits directement dans toutes les langues du monde grâce au format HTML. Outre des lecteurs satisfaits des différentes langues nationales suisses, nous espérons ainsi attirer des membres et des abonnés supplémentaires de l'espace anglophone. Il existe un potentiel avec l'American Helvetia Philatelic Society et l'Helvetia Philatelic Society en Angleterre. Nous sommes en discussion avec ces sociétés. Un autre avantage du JPhS numérique est la recherche à l'aide de mots-clés et d'auteurs. De plus, il est possible de télécharger les PDF ou de feuilleter le JPhS comme s'il s'agissait d'un journal imprimé.

Christina Rölli, rédactrice en chef

Dicastère 6 – Romandie

Pour rédiger ce dernier rapport en tant que représentant romand au comité central je ne peux oublier ma fonction de président du club, fondateur en 1890 de la Fédération avec 3 autres clubs de Suisse alémanique. Je vous présente donc la situation comme je la ressens à titre personnel.

Pour 2024, les 8 sociétés membres de l'Entente annoncent environ 120 membres (moins 40 en 4 ans). Les autres 15 sociétés membres romands de la Fédération annoncent 408 membres (moins 136 en 4 ans). Résultats des démarches du rédacteur du RP, le tirage de Rhône Philatélie a certainement augmenté, mais la Fédération en sort affaiblie.

Dans le cadre de ma précédente participation au comité central j'avais réuni à trois reprises les présidents des clubs romands, avec une participation d'une vingtaine d'entre eux, en l'absence de la majorité des présidents membres de l'Entente. C'est dans ce cadre qu'il avait été décidé d'organiser des Journées philatéliques romandes. Très bonne idée puisque reprise par Rhône Philatélie. Le financement pour une nouvelle manifestation romande n'avait malheureusement pas été assumée par la Fédération.

Manque de manifestations et de mesures

A l'exception des concours attribués à des clubs, effectivement aucune autre manifestation régulière n'a jamais été agendée en Suisse Romande. Rhône Philatélie profite donc du « vide » soit une bonne occasion pour faire sa publicité, pour obtenir de nouveaux abonnements pour Rhône Philatélie au détriment du SBZ. Tout cela est bien entendu légal.

En avril 2023, le rédacteur de Rhône Philatélie avec l'aide du club philatélique de Meyrin et celui de Vevey proposent un concept publicitaire, en utilisant La Loupe pour rechercher de nouveaux membres. Ce concept reçoit l'accord de tous les 34 clubs romands. Le représentant romand propose même d'élargir la diffusion de cette recherche à toute la Suisse en passant par le canal du comité central. Proposition pas retenue par le comité central.

Cette demande est donc adressée en avril, par le rédacteur de Rhône Philatélie, au nom des 34 clubs romands directement à la Fondation. Celle-ci prend son temps et refuse le projet en octobre avec la justification suivante : La raison du refus n'est pas une question de coûts, mais c'est une mission de la Fédération et des clubs.

Critique de la fondation

De qui la Fondation se moque-t-elle ? La demande soutenue par 34 clubs et une partie de l'organisation aurait été assurée par le secrétariat de la Fédération. Deux présidents de clubs nous représentent à la Fondation, mais qui fait la loi dans cet organisme ? L'initiateur du projet, le rédacteur du RP a proposé aux présidents des clubs romands de faire relancer le projet par le canal de votre représentant au comité central, ce qui fut fait. Demande refusée, c'est le job des clubs a argumenté le président qui signale que le club de Bulle a un projet en route.

Je me permets de rappeler qu'un projet similaire que j'avais coordonné avec la Task Force d'alors, mais un peu plus étoffé avait été accepté par la Fondation sous réserve d'un test

et que le comité qui devait nous succéder prenne le projet en mains. Rien n'a été effectué (rapport annuel 2014). Le slogan d'alors était : la recherche des nouveaux membres est le travail des clubs avec l'aide de la Fédération qui devait fournir les « outils ». Le matériel avait tout de même été fourni et distribué aux sociétés membres.

Collaboration plus étroite avec l'Entente Philatélique et la Fédération

La raison voudrait que nous trouvions un « modus vivendi » avec l'Entente pour collaborer avec un esprit favorable au développement de la Philatélie. La séparation actuelle en deux clans est stupide et contreproductive. Le comité central a donc décidé d'inviter le président de l'Entente et le rédacteur de Rhône Philatélie pour une discussion ouverte à l'occasion d'une séance du comité central. Ce qui fut fait mais le rédacteur de Rhône Philatélie n'y a pas participé. La discussion a eu lieu le 20 juin 2023. Entretien d'un très bon niveau avec le président de l'Entente qui s'est terminé par une décision de se rencontrer à nouveau à trois en Suisse Romande, (donc avec le rédacteur de RP). Rencontre qui n'a du reste jamais eu lieu, malgré trois relances de ma part auprès du président de l'Entente. L'objectif de cette rencontre était principalement d'oublier les divergences du passé et de préparer une collaboration efficace pour l'avenir. Actuellement statut quo.

Journal philatélique suisse

Du côté positif de l'année 2023, voire très positif je relève la parution du JPhS/SBZ sous la direction de la nouvelle rédactrice en chef Madame Christina Rölli. Comme depuis longtemps demandé un collaborateur de langue française fait maintenant partie de la commission de rédaction. La partie française a largement augmenté, un peu au détriment de la partie allemande. Les légendes et remarques annexes sont traduites.

Bref un succès d'estime salué unanimement par une grande partie des membres romands. Encore à venir en 2024, le site internet du journal offrira la possibilité d'obtenir d'un clic de souris une traduction française d'un texte en allemand intéressant (et vice-versa). Il aura fallu longtemps pour obtenir cette amélioration. Alors maintenant c'est à nous romands de jouer, d'offrir ce journal à des membres hésitants à rejoindre nos clubs. Maintenant il appartiendra au comité central, respectivement au nouvel éditeur du SBZ (à élire) de profiter de ce succès pour organiser rapidement une campagne de publicité afin de reconquérir les membres romands disparus. Cela permettra aux présidents des clubs romands de contribuer à l'augmentation du nombre de lecteurs du JPhS/SBZ, respectivement de leurs membres et ceux de la Fédération. Enfin c'est l'occasion de reconquérir une part du marché perdu ces dernières années.

Autres activités

L'association produisant le site internet Kiknet prépare des documents pour aider les formateurs pour la jeunesse. Elle a adressé à la Fédération une facture importante pour leur travail. Les documents des cycles 1 et 2 disponibles sur le site depuis longtemps ne sont pas traduits en français. Nos responsables de jeunes, bien que plusieurs soient bilingues, estiment ce matériel totalement inutilisable pour intéresser les jeunes à la philatélie. Ce matériel est plutôt

destiné aux enseignants des petites classes. Bonne nouvelle, le cycle 3 en préparation traitera des crypto-timbres, il sera traduits en français.

La plus grande partie des activités de la Fédération sont consacrées aux problèmes administratifs et financiers, vient ensuite l'organisation des concours nationaux et internationaux. Sur le terrain la Fédération n'organise rien directement pour ses membres, en dehors annuellement des concours-expositions. Dans les clubs cette activité intéresse malheureusement de moins en moins de personnes.

Toutes les autres manifestations sont organisées par Rhône-Philatélie, au nom et pour le compte de l'Entente Philatélique Valais/Haut-Léman. Ces intéressantes conférences sont prioritairement proposées aux abonnés de la revue, mais ouvertes aux autres philatélistes. Il y a là certainement matière à collaborer.

Membres donateurs

Dernièrement une décision du comité central ne m'a pas paru judicieuse. Elle contrevient, à mon avis, aux statuts (art. 6.1) de la Fédération, mais surtout confirme et donne un blanc-seing à l'indiscipline de plusieurs clubs qui s'autorisent à ne pas annoncer tous leurs membres actifs à la Fédération, donc respectivement ne pas s'abonner au JPhS/SBZ. J'ai demandé l'avis de notre Commission de gestion. Réponse qui pourrait nécessiter une révision de nos statuts.

Au vu de ce qui précède je ne suis plus disposé à accepter cette situation inconfortable. Lors de la prochaine assemblée de novembre 2024, je ne serai plus, candidat, par défaut, au poste de représentant de la Suisse romande au comité central.

Florian Domenjoz

Rapport de la commission de gestion

Les quatre séances du Comité central de cette année ont toutes pu avoir lieu physiquement à Olten. En tant que président de la Commission de gestion, j'ai participé aux séances des 21 mars, 20 juin et 12 décembre 2023. J'ai été empêché de participer à celle du 19 septembre 2023 et j'ai été remplacé par le président suppléant Heinz Widrig.

Les principaux thèmes abordés cette année lors des séances du CC sont les suivants :

- Quel est l'avenir de la jeunesse ?
- Les expositions
- Acquisition de nouveaux cadres et frais des cadres
- Collaboration en Suisse romande
- Nomination de Florian Domenjoz à la vice-présidence
- Numérisation et nouveau concept SBZ/JPhS
- Site internet
- Succession de Hans Schwarz
- Placement d'une partie des liquidités
- Premiers préparatifs de l'AD 2024
- Caisse d'indemnisation
- Préoccupation de l'Association des experts quant à la relève

Les membres du CC, sous la direction de Roberto Lopez, peuvent être félicités pour l'efficacité de la conduite des séances et la qualité de la collaboration. A l'exception d'une absence pour cause de maladie, les procès-verbaux des séances du CC ont été rédigés par Christina Rölli. En tant que rédactrice en chef du SBZ, cela présentait l'avantage d'être informée de première main et de pouvoir ainsi faire part de ses préoccupations. En arrière-plan, Cornelia Ernst a été engagée pour soutenir le secrétariat de la FSPhS. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes concernées pour l'exécution consciencieuse des travaux et des tâches qui leur incombent.

Malgré la bonne collaboration et la camaraderie, il reste encore quelques points à améliorer. La FSPhS ne peut réussir que si nous tirons tous à la même corde. Je mentionne donc les tâches suivantes, qui doivent encore être résolues pour assurer un avenir prospère à la philatélie :

- Collaboration dans le domaine de la jeunesse
- Collaboration en Suisse romande
- Numérisation, site web
- Répartition des tâches Dicastère 5 SBZ/JPhS

Rudolf Geissler, Präsident

18. Dezember 2023

Heinz Widrig, Stv. Präsident

Comptes annuels 2022 – Bilan

	31.12.2023	31.12.2022	
	CHF	CHF	
ACTIF			
Liquidités	432'171.00	440'243.97	
Créances résultant de ventes et de prestations	957.74	9'597.50	
Créances envers la Fondation pour le dév. de la phil.	-	-	
Autres créances à court terme	-	-	
Stocks (Commission de la jeunesse)	-	3'206.37	
Compte de régularisation de l'actif	71'455.87	58'131.30	
Total de l'actif circulant	504'584.61	511'179.14	
Dépôts, cautions (actif immob. financier)	-	-	
Actifs immobilisés (corporels)	6.00	9.00	
Marque (non corporelle)	1.00	1.00	
Total de l'actif immobilisé	7.00	10.00	
TOTAL DE L'ACTIF	504'591.61	511'189.14	
PASSIF			
Engagements sur achats et prestations	3'358.90	6'813.45	
Engagements & provisions à court terme	3'503.61	1'072.77	
Provisions	5'000.00	5'000.00	
Compte de régularisation du passif	500.00	4'329.32	
Total des fonds étrangers	12'362.51	17'215.54	
Fonds Journal philatélique suisse JPS	221'438.74	221'302.02	Développement 136.72
Fonds Projets spéciaux	215'599.95	209'672.40	5'927.55
Fonds Expositions	-3'431.22	2'125.29	-5'556.51
Fonds Jeunesse	-21'490.89	-18'644.02	-2'846.87
Fonds Activités de la Fédération	-7'730.21	-7'730.21	-
Fonds Centrale des circulations	12'000.00	12'000.00	-
Total Capital lié	416'386.37	418'725.48	
Capital libre, report à nouveau	75'248.12	82'615.52	
Résultat de l'exercice (sans capitaux liés)	594.61	-7'367.40	
Somme capital libre	75'842.73	75'248.12	
Total du capital de la Fédération	492'229.10	493'973.60	
TOTAL DU PASSIF	504'591.61	511'189.14	

Comptes des résultats

	bilan annuel 2023	bilan annuel 2022	Budget 2023	Budget 2022
A. Comptes des résultats de l'Administration (Capital libre)				
Cotisations des membres des sociétés	78'394.50	80'044.00	76'200	83'400
Cotisations des membres individuels	1'020.00	1'063.65	900	900
Recettes diverses	151.61	3'374.10	-	-
Total des recettes pour prestations fournies	79'566.11	84'481.75	77'100	84'300
Indemnités aux membres du C.C., commissions	-22'240.00	-23'250.00	-29'000	-29'000
Cotisations aux assurances sociales	-1'875.45	-1'884.10	-1'500	-1'500
Cotisation à Verband Zürcher Handelsfirmen	-	-	-	-
Cotisations FIP/FEPA	-2'128.25	-2'332.20	-2'500	-2'500
Déplacements membres C.C., commissions; repas	-9'625.16	-8'479.06	-10'000	-10'000
Rémunération et frais du secrétariat	-23'836.94	-22'434.29	-17'400	-20'000
Locations de locaux, entretien machines	-	-	-	-500
Dépenses pour les assurances	-7'948.20	-8'108.10	-8'500	-9'000
Dép. pour transports et pour traitement des déchets	-	-	-	-1'000
Matériel de bureau, imprimés, entretien IT	-980.41	-2'938.87	-2'500	-5'000
Ports, téléphones, internet	-1'887.10	-2'662.59	-1'000	-2'500
Tenue de la comptabilité	-6'000.00	-6'000.00	-6'000	-6'000
Gérance des adresses	-	-14.53	-5'100	-5'500
Cartes des exposants	-	-	-	-
Dépenses pour les membres individuels	-	-	-	-200
Traductions	-360.00	-840.00	-1'000	-2'000
Assemblée des délégués	-	-10'544.99	-	-13'000
Expositions, délégations, invitations, cadeaux	-1'000.00	-	-1'000	-1'000
Médailles & gravures	-36.40	-311.98	-	-
Diplômes & chemises plastic	-	-124.23	-	-
Insignes de la Fédération	-	-	-	-
Amortissement/correction de la valeur de l'actif immobilisé	-3.00	-	-	-
Dépenses diverses	-162.55	-55.72	-100	-2'000
Total des dépenses administratives	-78'083.46	-89'980.66	-85'600	-110'700
Résultat annuel de l'Administration	1'482.65	-5'498.91	-8'500	-26'400
Résultat financier	570.35	0.50	-	-
Charges financières	-439.69	-344.65	-500	-500
Succès cours de change	-	-	-	-
Comptes débiteurs perte	-297.20	-637.76	-200	-200
Impôts	45.45	-291.50	-440	-300
Réduction de la TVA fiscale générale	-766.95	-595.08	-1'500	-4'800
RESULTAT DE L'EXERCICE / Capital libre	594.61	-7'367.40	-11'140	-32'200

	bilan annuel 2023	bilan annuel 2022	Budget 2023	Budget 2022
B. Résultats des Fonds				
1. Compte de résultats du Journal philatélique suisse JPS				
Cotisations des membres (sections)	93'162.50	95'130.00	90'600	99'000
Cotisations des membres individuels	340.00	364.35	300	300
JPS Recettes sur les annonces	85'068.10	100'377.85	93'000	90'000
JPS Recettes sur les abonnés individuels	24'242.88	24'050.48	25'500	28'000
JPS Recettes sur les ventes en kiosque	906.24	558.26	500	600
JPS Recettes diverses	708.20	777.20	500	500
Total des recettes pour prestations fournies	204'427.92	221'258.14	210'400	218'400
Honoraires responsable de l'édition	-740.00	-735.00	-750	-900
Honoraires du rédacteur en chef	-69'115.08	-76'170.00	-74'000	-74'000
Dépenses pour les assurances sociales	-	-4'570.40	-	-4'500
Collaborateurs de la rédaction & auteurs spécialisés	-20'115.18	-16'709.73	-20'000	-24'000
Honoraires des traducteurs	-1'150.00	-2'060.00	-2'500	-4'000
Frais de déplacement	-845.00	-4'692.30	-3'500	-3'500
Dépenses d'impression	-44'496.13	-66'342.47	-65'000	-65'000
Frais d'expédition	-22'921.23	-23'365.60	-27'000	-24'000
Acquisition des annonces	-19'880.50	-23'880.40	-20'500	-22'500
Gérance des adresses	-6'000.00	-6'000.00	-6'000	-6'000
Dépenses du secrétariat	-2'773.53	-2'500.00	-2'500	-2'500
JPS Matériel de bureau, ports, téléphones, internet	-2'316.15	-3'479.70	-2'000	-2'000
JPS Dépenses de publicité	-1'500.00	-4'832.80	-4'000	-4'000
JPS Dépenses diverses	-12'438.40	-250.00	-1'000	-1'000
Allocation du résultat JPS au fonds Projets spéciaux	-	-	-	-
Total des dépenses JPS	-204'291.20	-235'588.40	-228'750	-237'900
1. Résultat annuel du Journal philaté. suisse JPS	136.72	-14'330.26	-18'350	-19'500
2. Compte de résultats des expositions				
Attributions de la Fondation pour le dév. de la philat.	40'000.00	35'000.00	28'500	57'000
Recettes sur les cadres d'exposition	1'640.00	6'109.56	6'500	6'500
Dépenses directes pour projets:				
Expos. internat., Carnet ATA, primes pour cautions	-500.00	-500.00	-1'000	-1'000
Commissaires, activités au niveau international	-4'634.06	-6'145.45	-5'000	-6'000
Expositions de la Fédération de degré II/III/JdT/etc.	-40'000.00	-41'580.00	-35'000	-40'000
Expositions locales des sociétés	-	-	-	-2'000
FEPA-congrès	-	-	-	-
Phildaba	-	-	-200	-1'000
Cartes des exposants	-	-	-100	-300
Prix d'honneur	-	-1'326.00	-500	-500
Indemnités de fonction / secrétariat des expos.	-630.00	-800.00	-1'000	-1'000
Transports des cadres	-	-	-	-15'000
Dépenses du responsable de la gérance des cadres	-	-	-	-
Dépenses diverses des expositions	-1'432.45	-772.50	-800	-800
2. Résultat annuel des expositions	-5'556.51	-10'014.39	-8'600	-4'100

	bilan annuel 2023	bilan annuel 2022	Budget 2023	Budget 2022
B. Résultats des Fonds				
3. Compte de résultats jeunesse				
Attributions de la Fondation pour le dév. de la phil.	-	-	-	-
Recettes sur annonces & abonnem. indiv. du ZACK	-	-	-	-
Recettes de la "Journée du Timbre"	-	-	-	1'200
Participation des séminaires	-	-	-	1'500
Recettes diverses jeunesse	-	-	-	-
Dépenses impression / expédition / rédaction / admin. ZACK	-	-	-	-
Indemnités de fonctions et jetons de présence	-1'200.00	-2'100.00	-2'000	-2'000
Dépenses pour la formation	-	-959.89	-1'500	-3'000
Dépenses pour les expositions	-	-500.00	-500	-2'000
Dépenses pour le matériel	-	-603.27	-500	-2'000
Assurance et loyer du dépôt	-	-	-	-250
Matériel de bureau, imprimés, traductions	-	-254.11	-1'000	-1'000
Séances et frais	-	-2'916.71	-2'500	-2'500
Dépenses pour la publicité	-	-2'713.00	-200	-500
Activité jeunesse	-	-1'022.80	-3'000	-5'000
Dépenses diverses jeunesse	-	-615.70	-500	-3'000
Somme	-1'200.00	-11'685.48	-11'700	-18'550
Recettes sur ventes	-	89.79	-	2'000
Dépenses sur le matériel	-1'646.87	-89.79	-	-1'500
3. Résultat annuel de la jeunesse	-2'846.87	-11'685.48	-11'700	-18'050
4. Compte de résultats sur les activités de la Fédération				
Attribution ordinaire de la Fondation	-	-	6'500	6'500
Commission du jury et formation des jurés	-	-	-1'500	-1'500
Formation continue des exposants	-	-	-	-2'000
Frais des commissaires pour l'étranger	-	-	-	-2'000
Commission de la lutte contre les falsifications	-	-	-1'500	-3'000
Participation en faveur de la littérature	-	-	-6'500	-6'500
Publicité charges matérielles	-	-	-4'000	-6'000
Site internet / Imprimés	-	-3'774.01	-3'000	-3'000
Recettes livre "Quand les timbres-poste suisse ..."	-	-	-	-
Dépenses diverses activités de la Fédération	-	-	-	-1'500
4. Résultat annuel activités de la Fédération	-	-3'774.01	-10'000	-19'000
5. Compte de résultats Fonds Centrale des circulations				
Recettes	-	-	-	-
Dépenses	-	-	-	-
5. Résultat annuel de la Centrale des circulations	-	-	-	-

	bilan annuel 2023	bilan annuel 2022	Budget 2023	Budget 2022
B. Résultats des Fonds				
6. Compte de résultats Fonds Projets spéciaux				
Allocation du résultat JPS au fonds Projets spéciaux	-	-	-	-
Exposition mondiale "HELVETIA 2022" Lugano	9'762.00	-50'388.77	-	-100'000
Jubilé des 175 ans de le timbre Suisse	-	-	-	-
Dépenses publicitaires, projet "centre commercial"	-	-	-	-
Dépenses publicitaires, imprimés, activités publicitaires	-	-	-	-10'000
Dépenses publicitaires, indemnités de fonction	-700.00	-1'000.00	-1'000	-1'000
Contribution envers bibliothèque	-	-	-	-
Projet digitalisation JPS	-3'134.45	-	-	-5'000
Task Force, déplacements + rémunérations	-	-167.99	-	-
6. Résultat annuel Fonds Projets spéciaux	5'927.55	-51'556.76	-1'000	-116'000

C. Récapitaluation: Développement du capital de la Fédération

1. Total développement Capital lié				
Fonds Journal philatélique suisse JPS	136.72	-14'330.26	-18'350	-19'500
Fonds Expositions	-5'556.51	-10'014.39	-8'600	-4'100
Fonds Jeunesse	-2'846.87	-11'685.48	-11'700	-18'050
Fonds Activités de la Fédération	-	-3'774.01	-10'000	-19'000
Fonds Centrale des circulations	-	-	-	-
Fonds Projets spéciaux	5'927.55	-51'556.76	-1'000	-116'000
Total	-2'339.11	-91'360.90	-49'650	-176'650
2. Total développement Capital libre				
Résultat de l'exercice (sans capitaux liés)	594.61	-7'367.40	-11'140	-32'200
Total développement capital de la Fédération	-1'744.50	-98'728.30	-60'790	-208'850

Annexe

I. Principes juridiques

La Fédération des sociétés philatéliques suisses est une société selon l'art. 60 du code civil suisse. C'est la date de l'assemblée des délégués des sociétés philatéliques de l'époque, le 26 octobre 1890 qui prévaut maintenant comme date de la création de la Fédération. Les statuts valables actuellement ont été acceptés par l'Assemblée des délégués du 25 septembre 2004. Ils sont en vigueur depuis le 1.1.2005. Lors de l'Assemblée du 7.10.2006, du 18.10.2014 et du 5.11.2016 un article et lors de l'Assemblée du 5.11.2022 plusieurs articles ont été modifié.

II. Organisation

Les organes de la Fédération sont l'Assemblée des délégués, la commission de gestion, la commission vérificatrice des comptes, le Comité central et le tribunal arbitral de la Fédération. Le Comité central est constitué de sept membres: le Président et les six responsables des dicastères.

Président central	Roberto Lopez, Delémont
Dicastère 1 - Travail pour la relève	Stefan Sägesser, Baar
Dicastère 2 - Expositions	Jürg Roth, Pfungen
Dicastère 4 - Finances	Herbert Henökl, Cham
Dicastère 5 - Edition JPhS & médias	Hans Schwarz, Maggia
Dicastère 6 - Assesseur Romandie	Florian Domenjoz, Mollie-Margot (Vice-président)

Les règlements suivants sont valables dès la date indiquée et fixent devoirs & compétences des domaines concernés:

Règlement pour la commission de gestion	Version du 25 septembre 2004
Règlement pour la commission vérificatrice des comptes	Version du 27 septembre 2008
Règlement du Tribunal arbitral de la Fédération	Version du 7 octobre 2000
Règlement concernant les membres individuels	Version du 5 novembre 2022
Règlement des expositions	Version du 1 mars 2021
Règlement concernant la centrale des circulations	Version du 7 octobre 2006
Règlement de la caisse de dédommagements	Statuts et règlement (comptabilité et organisation séparées)
Règlement de la protection des collectionneurs et lutte contre les falsifications	Version du 5 octobre 2002
Règlement des indemnités	Version du 12 septembre 2018
Droits de publication des sociétés affiliées dans le JPhS	Version du 14 juin 1997
Règlement du Journal philatélique suisse	Version du 5 novembre 2016

III. Siège et adresses

La Fédération FSPHS a son siège à 6330 Cham, Canton de Zoug

Domicile: Zugerstrasse 49, 6330 Cham

Le secrétariat se trouve à l'adresse suivante: Buzibachring 10, 6032 Rothenburg LU

IV. Comptabilité et vérification des comptes / Révision

Bien que la Fédération ne soit pas obligée de figurer au registre du commerce, elle soumet sa comptabilité aux prescriptions du droit des obligations pour la comptabilité commerciale (Art. 957-962 CO). Les statuts ne contiennent aucune prescription particulière sur la comptabilité, mais ils contiennent des dispositions sur la commission de gestion et celle de vérification des comptes (Art. 21 & 22 Statuts FSPHS).

V. Principes de valorisation, principes d'investissement

Les comptes annuels 2023 sont conformes en grande partie au Swiss GAAP FER (recommandations professionnelles de comptabilité), sans toutefois en assumer toutes les exigences. Il transmet cependant pour l'essentiel une image représentative de la situation réelle des biens et des bénéfices de la Fédération.

Il n'y a pour l'instant aucun règlement valable pour l'investissement. Les personnes compétentes ne sont toutefois pas autorisées à acquérir des actifs importants comportant des risques (important correspond à un montant supérieur à CHF 10'000). La responsabilité pour les investissements appartient au Comité central.

VI. Explications relatives au bilan et au compte pertes et profits

VI.1. Demandes auprès de la Fondation pour le développement de la philatélie La Fondation pour le développement de la philatélie est issue en 2002 du Fonds pour le développement de la philatélie. Les créateurs de la Fondation sont La Poste Suisse et la Fédération des Sociétés philatéliques suisses. Le conseil de la Fondation se compose de six membres, qui sont nommés, chacune pour moitié par les deux institutions créatrices. Des moyens financiers sont mis à disposition par la Fondation dans le cadre du développement de la philatélie, pour les actions initiées par la FSPhS, qui doivent être formellement acceptées au préalable par le Conseil de la Fondation sur demande du Comité central de la Fédération.

VI.2. Immobilisations corporelles

Les investissements en immobilisations corporelles sont activés à partir d'une valeur d'acquisition de CHF 5'000. Les acquisitions de matériel de bureau, de machines de bureau, EDV/IT entre CHF 800 et CHF 5'000 sont amorties durant l'année d'acquisition à CHF 1 par objet. Les investissements inférieurs à CHF 800 sont directement imputés au compte de résultats.

VI.3. Fonds affectés

D'importantes parties du capital propre sont attribuées à des fins particulières. Le compte ordinaire de pertes et profits indique alors à quel fonds va la partie de la facture concernée. Les résultats annuels de la facturation sont d'un part comptabilisés avec la Fondation pour le développement de la philatélie (voir remarque VI.1.), d'autre part attribués à leur fonds. Conformément à la décision de l'assemblée des délégués du 7 octobre 2006, le fonds JPhS est à limiter à CHF 250'000, tous dépassements annuels du fonds JPhS sont à attribuer au fonds "projets spéciaux" selon décision du Comité central.

VII. Indemnisations des fonctionnaires (Comité central et organes)

Durant l'année concernée, les indemnisations suivantes ont été versées (en règle générale avec certificats de salaire)

Lopez Roberto	8'090
Henökl Herbert	4'950
Roth Jürg	4'200
Schwarz Hans	0
Sägesser Stefan	2'600
Domenjoz Florian	1'600
= Somme	21'440
autres personnes CC, CG et CVC	<u>800</u>
Somme des salaires des organes	<u>22'240</u>

VIII. Evénement important après le jour de la clôture du bilan

aucun

Rapport de la commission de vérification des comptes

à l'assemblée des délégués de la

Fédération des Sociétés Philatéliques Suisses

En notre qualité de commission de vérification de comptes, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, le compte de profits et de pertes et l'annexe) de la Fédération des Sociétés Philatéliques Suisses pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. La Fédération des Sociétés Philatéliques Suisses nous a chargés d'effectuer un audit tel que prévu par les statuts.

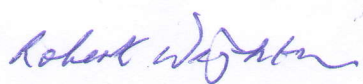
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'aptitude et d'indépendance.

Notre audit a été effectué aux exigences du règlement pour la commission de vérification de comptes selon les normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser le contrôle de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes annuels peuvent être constatées. Le contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle. Nous avons par ailleurs jugé l'utilisation des principes comptables appliqués, les décisions fondamentales d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous sommes d'avis que notre contrôle constitue une base suffisante pour former notre opinion d'audit.

Lors notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Cham, le 15 mai 2024



Robert Wightman

Président



Armando Lualdi



Adriano Bergamini

Traduction: [deepl.com/Translator](https://www.deepl.com/Translator)

Relecture et corrections: Jean-Louis Emmenegger

Verband Schweizerischer Philatelisten-Vereine
gegründet 1890 | Mitglied FIP und FEPA

Federazione delle Società Filateliche Svizzere
Fondata nel 1890 | membro FIP e FEPA

Fédération des Sociétés Philatéliques Suisses
Fondée en 1890 | membre FIP et FEPA

Union of Swiss Philatelic Societies
Founded in 1890 | member FIP and FEPA



Buzibachring 10
CH-6023 Rothenburg
T +41 44 312 28 27
vsphv@bluewin.ch
www.vsphv.ch